

CONSIGNE DE NAVIGABILITE

définie par la DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE

Les examens ou modifications décrits ci-dessous sont impératifs. La non application des exigences contenues dans cette consigne entraîne l'inaptitude au vol de l'aéronef concerné.

AIRBUS

Avions A319, A320 et A321

Circuit hydraulique jaune - Vanne PBOV (Parking Brake Operated Valve) (ATA 32)

APPLICABILITE :

Avions AIRBUS A319, A320 et A321 tous modèles certifiés, tous numéros de série équipés de vannes PBOV MESSIER-BUGATTI de référence (PN) A25315-1 dont le numéro de série est compris entre H2372 et H2989 inclus.

Les vannes appartenant à cette liste mais qui portent la marque "V" ou "VF+E" (vannes ayant reçu application du Bulletin Service MESSIER-BUGATTI A25315-32-3215) ne sont pas concernées par les exigences de la présente Consigne de Navigabilité (CN).

Il est de la responsabilité de l'opérateur de s'assurer que toute vanne PBOV qui serait installée en remplacement sur avion après validation de la présente CN satisfait toujours aux exigences de celle-ci.

RAISONS :

Des cas de fuites ont été observés en service sur la vanne PBOV (Parking Brake Operated Valve) du circuit hydraulique jaune.

Ces fuites apparaissent au niveau des 3 connexions hydrauliques et au niveau du trou de mise à l'air du corps de vanne.

De telles fuites pourraient entraîner la perte du circuit hydraulique jaune et la perte de l'accumulateur de frein de parking ce qui aurait pour conséquence la perte du système de freinage de secours ainsi que la perte de la fonction freinage d'urgence/frein de parking.

La Révision 1 de cette CN a pour objet d'exiger la réparation ou le remplacement de toutes les vannes PBOV incriminées avant le 31 décembre 2002.

ACTIONS :

1. Dans les 7 jours suivant la date d'entrée en vigueur de la présente CN à l'édition originale, sauf si déjà accompli, effectuer une identification des vannes PBOV, et si nécessaire appliquer les mesures correctives d'inspections, de réparations et/ou de remplacement, suivant les instructions du Bulletin Service Alerte AIRBUS INDUSTRIE (BSA) A320-32A1233.
2. Suivant les résultats des identifications et inspections réalisées au titre du paragraphe 1 ci-dessus, renouveler l'inspection des vannes PBOV et appliquer les mesures correctives associées, conformément aux instructions du BS Alerte AIRBUS INDUSTRIE A320-32A1233, à des intervalles ne dépassant pas ceux prescrits dans ce même BSA.

.../...

n/GH

Date : 20/03/2002

AIRBUS
Avions A319, A320 et A321

2001-384(B) R1

3. Au plus tard le 31 décembre 2002, réparer ou remplacer toutes les vannes PBOV identifiées A25315-1, dont le numéro de série est compris entre H2372 et H2989 inclus, et ne portant pas la marque "V" ou "VF+E", conformément aux prescriptions du BS Alerte AIRBUS INDUSTRIE A320-32A1233.

Cette action rend caduques les exigences des paragraphes 1 et 2 ci-dessus.

REF. : Bulletin Service Alerte AIRBUS INDUSTRIE A320-32A1233
(Toute révision ultérieure approuvée de ce BS est acceptable)
Bulletin Service MESSIER-BUGATTI A25315-32-3215.

Cette Révision 1 remplace la CN 2001-384(B) éditée le 05 septembre 2001.

DATES D'ENTREE EN VIGUEUR :

CN originale : Dès réception à compter du 05 SEPTEMBRE 2001
Révision 1 : 30 MARS 2002